

## "Le Marché commun est-il vraiment en panne ?" dans La Dernière Heure (9 juillet 1965)

**Légende:** Le 9 juillet 1965, le quotidien libéral belge La Dernière Heure commente les causes et les possibles

conséquences de la crise politique de la chaise vide.

Source: La Dernière Heure. Le plus grand journal belge, le mieux renseigné. 09.07.1965. Liège.

Copyright: (c) La Dernière Heure

**URL**:

http://www.cvce.eu/obj/"le\_marche\_commun\_est\_il\_vraiment\_en\_panne\_"\_dans\_la\_derniere\_heure\_9\_juillet\_1965-fr-

1/3

766e9182-6849-49bb-ba1a-4b57f692e346.html **Date de dernière mise à jour:** 18/09/2012

18/09/2012



## Le Marché commun est-il vraiment en panne?

Après l'émotion soulevée par la rupture entre les Six, délibérément provoquée par le général de Gaulle, il convient de garder la tête froide et de ne pas se laisser emporter par le flot des passions qu'a engendré la décision du chef de l'État français.

C'est sans aucun doute le seul moyen de dresser objectivement le bilan de cette catastrophe, de cette cassure européenne survenue à Bruxelles, le 1er juillet à 2 h. du matin.

L'impression désagréable qu'on a retirée du sabordage français — accentuée encore par le rappel à Paris du représentant permanent de la France auprès de la CEE — était que le Marché commun se trouvait bloqué, qu'il était tombé en panne et que cette panne était d'autant plus grave qu'on ne trouvait pas de pièces de rechange.

Mais, aujourd'hui, quelques jours à peine après la cassure, on est en droit de se demander s'il ne s'agit pas plutôt d'une petite brèche, ou tout simplement d'un gros grain de sable que l'énorme machine européenne réussira malgré tout à broyer.

Certes, si on s'en tient aux discussions dramatiques du dernier Conseil des ministres des Six, le diagnostic est simple : c'est l'impasse totale, la « crise grave » comme a dit M. Couve de Murville.

Et, de fait, l'impossibilité devant laquelle se sont trouvés les ministres d'élaborer, à la date fixée par le Traité, un règlement du financement de la politique agricole commune pour la période du 1er juillet 1965 au 1er janvier 1970, constitue un obstacle de dimension à la réalisation complète du Marché commun tel qu'il a été prévu par ses promoteurs.

Mais, d'emblée, deux remarques s'imposent.

Tout d'abord, ce n'est pas la première fois qu'on « arrête la pendule à minuit » et que les décisions capitales sont prises quelques semaines plus tard que prévu. Il n'y a là rien de dramatique. On pourrait même dire que c'est normal, en raison des nombreuses difficultés techniques avec lesquelles sont confrontés experts et ministres, chaque fois qu'un problème important doit être réglé.

Dans la crise actuelle, toutefois, rien de semblable ne s'est produit. Les ministres ne se sont pas mis d'accord pour « arrêter la pendule ». M. Couve de Murville a monté le désaccord en épingle et a annoncé que « pour la première fois un engagement solennel sur l'Europe agricole n'avait pas été tenu ». Du côté français, on laissait entendre qu'il n'était pas possible de renouer le dialogue. Les ténors de de Gaulle ont entonné le grand air de la rupture, et ils auraient bien voulu que le rideau tombe avec fracas sur un dernier acte déchirant.

Mais, quand on y regarde de plus près, on constate que si superbes soient leurs voix et si étendu leur répertoire, ils n'arrivent pas à couvrir l'appel de la raison. Cette raison et cette sagesse qui raffermissent peu à peu la position des partenaires de la France et qui leur dictent une attitude à la fois digne et lucide.

Dans les cinq capitales européennes alliées à Paris, on ne veut pas se laisser gagner par la colère. Jusqu'à preuve du contraire, on croit à un énorme « bluff ». Et ce « bluff » on cherche à le contrer en opposant aux éclats de voix qui viennent de l'Élysée des faits qui, eux, sont tangibles et ne se perdent pas dans les nuages dont s'entoure l'homme qui a décidé, une fois pour toutes, de regarder le monde du point de vue le plus élevé.

Ces faits sont simples. Les voici.

Il est vrai que le précédent règlement financier de la politique agricole commune expirait le 30 juin. Il est vrai aussi que, depuis une semaine, le financement n'est plus régi par aucun règlement. Mais il est tout aussi vrai que ce n'est que dans six mois qu'on en ressentira les effets. Il faut savoir qu'en raison du mécanisme

2 / 3 18/09/2012



propre au financement, les modalités d'application d'un nouveau règlement ne peuvent se faire sur-le-champ et qu'elles prennent du temps à être élaborées.

Dès lors, où est la panne ? Quel effet immédiat peut avoir le freinage pratiqué par de Gaulle ? Est-il aussi net que le gouvernement français le croit ?

Les ministres du Marché commun ont six mois devant eux pour tenter de trouver une formule d'accord. Il serait bien étonnant qu'ils ne la trouvent pas et que la France ne cherche pas elle-même à renouer avec ses partenaires, elle qui est la plus grande bénéficiaire de la politique agricole commune. — R. Gil.

3/3

18/09/2012